



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE DES JEUX PANAMÉRICAINS DE LIMA 2019

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 5 février 2019

CONTENU

PARTIE 1 SÉLECTION - GÉNÉRAL.....	3
A. Introduction	3
B. Acronymes et définitions	3
C. Objectif.....	4
D. Taille de l'équipe.....	4
E. Admissibilité	4
F. Autorité concernant la sélection et les décisions lors des Jeux	5
G. Circonstances imprévues.....	5
H. Appels	5
PARTIE 2 – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES À L'ÉQUIPE DES JEUX PANAMÉRICAINS	6
A. Objectif	6
B. Principes généraux de la sélection.....	6
C. Critères de sélection spécifiques aux disciplines	6
PARTIE 3 - AUTRES RENSEIGNEMENTS	8
A. Dates importantes	8
B. Sélection du personnel d'entraînement des Jeux panaméricains	8
C. Blessure des athlètes	8
D. Politique de remplacement des athlètes.....	8
E. Inscriptions.....	9

ANNEXES



**CANOE KAYAK
CANADA**

It's Who *We* Are.
C'est *Notre* Nature.

Annexe A – [Procédures de qualification en canoë de vitesse](#)



PARTIE 1 SÉLECTION – GÉNÉRAL

A. Introduction

Les procédures de sélection pour l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019 sont guidées par les objectifs de performance généraux de Canoe Kayak Canada, c'est-à-dire lorsqu'un athlète ou un équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers lors des championnats du monde et une progression vers un podium aux championnats du monde et aux Jeux olympiques dans une épreuve olympique. CKC a fièrement remporté de nombreuses médailles lors de tous les Jeux panaméricains et les résultats actuels permettent de croire que l'édition 2019 ne fera pas exception. CKC a pour objectif de performance d'équipe de remporter des médailles dans toutes les épreuves de canoë et de kayak au programme des Jeux panaméricains de Lima 2019.

Contact : Pour toute clarification ou toute question sur le contenu des procédures de nomination interne, veuillez communiquer avec Graham Barton, directeur technique, gbarton@canoekayak.ca

B. Acronymes et définitions

MC	Médecin en chef
COC	Comité olympique canadien
CKC	Canoe Kayak Canada
TMO	Temps de médaille d'or Estimation de CKC du temps requis pour remporter aux championnats du monde/Jeux olympiques.
CHP	Comité de haute performance de Canoe Kayak Canada
DT	Directeur technique
EC	Entraîneur-chef
FIC	Fédération internationale de canoë
ÉSI	Équipe de soutien intégré - professionnels de la santé et de science du sport
END	Entraîneur national de la discipline
EEN	Essais de l'équipe nationale



C. Objectif

Le but de ce document est de décrire les procédures et critères utilisés par Canoe Kayak Canada (CKC) pour sélectionner les athlètes de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019. Ce document est guidé par les procédures de qualification de canoë de vitesse (voir l'annexe A) et les exigences du COC concernant la nomination de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019.

Le but de cette politique de sélection et de ces procédures est de sélectionner le nombre maximal d'athlètes ayant un potentiel de médaille lors des Jeux panaméricains de Lima 2019.

Les Jeux panaméricains de Lima 2019 ne sont pas une épreuve de qualification du CNO pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020.

D. Taille de l'équipe

CKC a obtenu le nombre maximal de quotas (tel que décrit dans le tableau ci-dessous) lors des championnats panaméricains de canoë 2018 à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, du 13 au 16 septembre 2018. Ceci représente la taille maximale de l'équipe.

	Canoë (Hommes)	Canoë (Femmes)	KF (Kayak féminin)	KM (Kayak masculin)	Total
Canada	3	3	5	5	16

Nombre minimal d'athlètes nominés par Canoe Kayak Canada :

	Canoë (Hommes)	Canoë (Femmes)	KF (Kayak féminin)	KM (Kayak masculin)	Total
Canada	2	2	4	5	13

E. Admissibilité

Afin d'être considéré pour une sélection dans l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019 telle que décrite dans le présent document, un athlète doit :

1. Être membre en bonne et due forme de CKC-Course de vitesse;
2. Démontrer de façon satisfaisante qu'il est admissible à représenter le Canada conformément aux [règlements de la FIC](#) et de la [PanAm Sports Organization \(PASO\)](#);
3. Ne pas être suspendu ou sous toute autre sanction suite à une offense concernant l'antidopage;
4. N'avoir aucun frais/amendes dus à CKC;
5. S'il est breveté, signer l'entente de l'athlète demandée par CKC;
6. Avoir participé aux essais et épreuves de sélection appropriés; et



7. Signer, remettre et respecter l'entente de l'athlète du COC et les [conditions de participation à Lima 2019](#).

F. Autorité concernant la sélection et les décisions lors des Jeux

Le directeur technique (DT) est responsable de l'implantation des procédures et critères du présent document. Le CHP est responsable de s'assurer que ces critères, conformément aux politiques de CKC et du COC, sont élaborés aux fins décrites dans le présent document. Le DT, l'EC et un membre du CHP formeront le comité de sélection. Le comité de sélection effectuera des recommandations qui seront évaluées par le CHP. Lors des nominations pour la sélection par le COC des membres de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019, le DT aura l'autorité finale en matière de sélection pour CKC. Pendant la période de compétition, l'autorité de prendre des décisions sera la responsabilité du DT ou, en son absence, de l'entraîneur-chef. Ceci comprend les décisions par rapport aux inscriptions, à la représentation et à toutes les questions concernant l'équipe de CKC représentant le Canada lors des Jeux panaméricains de Lima 2019.

G. Circonstances imprévues

Ces critères s'appliquent lorsque des conditions de course juste existent et, spécifiquement, lorsqu'aucun athlète ne se voit empêché de concourir suite à une blessure ou des circonstances imprévues. Il est possible que des situations se produisent lors desquelles des circonstances imprévues ou hors du contrôle de CKC ne permettent pas la sélection d'une équipe/d'un équipage dans des conditions justes ou dans le meilleur intérêt des priorités et des principes généraux indiqués dans ces critères, ou ne permettent pas l'application de la procédure de sélection décrite dans le présent document.

En cas de telles circonstances, si possible, le DT consultera l'EN et le CHP afin de déterminer si les circonstances justifient l'organisation d'une autre course ou d'une autre sélection.

H. Appels

Les nominations au COC selon les présents critères de sélection de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2019 peuvent faire l'objet d'un appel selon la politique d'appel de CKC. Les appels sont possibles seulement pour les athlètes qui satisfont les exigences d'admissibilité ci-dessus. Cette politique se trouve au www.canoekayak.ca.

Si les deux partis sont en accord, il est possible d'outrepasser la politique d'appel de CKC et de présenter le conflit directement au Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), qui s'occupera de gérer le conflit.



PARTIE 2 - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES À L'ÉQUIPE DES JEUX PANAMÉRICAINS

A. Objectif

Le but de cette partie 2 est de décrire les procédures et critères spécifiques utilisés par CKC pour nommer au COC les équipages qui participeront aux *Jeux panaméricains de Lima 2019*.

B. Principes généraux de la sélection

- a. Les membres des équipes des championnats du monde Senior, U23 et Junior ne sont pas admissibles en raison d'un conflit d'horaire avec les Jeux panaméricains.
- b. Le processus de sélection sera complété au plus tard à 12 h (EST) le 24 juin 2019.

C. Critères de sélection spécifiques aux disciplines

a. Canoë masculin (2-3 quotas)

- i L'athlète admissible C1 ayant le meilleur classement au 1000 m masculin C-1 lors des EEN2 sera nommé.
- li L'équipage admissible C2 ayant le meilleur classement au 1000 m masculin C-2 lors des EEN2 sera nommé.

b. Canoë féminin (2-3 quotas)

- i L'athlète admissible C1 ayant le meilleur classement au 200 m féminin C-1 lors des EEN2 sera nommé.
- li L'équipage admissible C2 ayant le meilleur classement au 500 m féminin C-2 lors des EEN2 sera nommé.



c. Kayak masculin (4-5 quotas)

- i L'athlète admissible K1 ayant le meilleur classement au 1000 m masculin K1 lors des EEN2 sera nommé.
- li L'athlète admissible K1 ayant le meilleur classement au 200 m masculin K1 lors des EEN2 sera nommé.
- lii L'équipage admissible K2 ayant le meilleur classement au 1000 m masculin K2 lors des EEN2 sera nommé.
- lv Des nominations supplémentaires (1-3 quotas) seront allouées au besoin en ordre de priorité selon un classement combiné des épreuves de 1000 m et 200 m K1 aux EEN2.
- v En cas d'égalité au classement 1000 m/200 m, l'athlète ayant le meilleur classement au 200 m sera nommé.

d. Kayak féminin (4-5 quotas)

- i L'athlète admissible K1 ayant le meilleur classement au 500 m féminin K1 lors des EEN2 sera nommé.
- li L'athlète admissible K1 ayant le meilleur classement au 200 m féminin K1 lors des EEN2 sera nommé.
- lii L'équipage admissible K2 ayant le meilleur classement au 500 m féminin K2 lors des EEN2 sera nommé.
- lv Des nominations supplémentaires (1-3 quotas) seront allouées au besoin en ordre de priorité selon un classement combiné des épreuves de 500 m et 200 m K1 aux EEN2.
- v En cas d'égalité au classement 500 m/200 m, l'athlète ayant le meilleur classement au 200 m sera nommé.



PARTIE 3 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

A. Dates importantes

- a. Date limite de soumission des entraîneurs : 1^{er} février 2019
- b. Essais de l'équipe nationale 2 : 21 au 23 juin 2019
- c. Date limite de soumission de l'équipe et des substituts pour approbation du COC :
24 juin 2019
- d. Jeux panaméricains : 26 juillet au 11 août 2019
- e. Dates de compétition en canoë-kayak lors des Jeux panaméricains : 27 au 30 juillet 2019

B. Sélection du personnel d'entraînement des Jeux panaméricains

- a. Le personnel d'entraînement des Jeux panaméricains de Lima 2019 sera sélectionné par le DT en consultation avec l'EC.
- b. Les entraîneurs sélectionnés doivent être admissibles selon les critères de nomination du COC.
- c. Les entraîneurs de l'équipe nationale de Canoe Kayak Canada seront nommés en priorité.
- d. Au besoin, le DT considérera les soumissions des autres entraîneurs. Date limite :
1^{er} février 2019.

C. Blessure des athlètes

- a. Il n'y a aucune disposition relative aux blessures ou aux maladies se produisant avant ou pendant le processus de sélection des Jeux panaméricains de Lima 2019.

D. Politique de remplacement des athlètes

- a. Si un athlète nommé au COC est incapable de participer en raison d'une blessure ou d'une maladie et que cette blessure ou maladie se produit après la soumission des nominations au COC le 24 juin 2019 et avant la réunion technique des Jeux panaméricains, un substitut sera nommé au COC afin de faire partie de l'équipe des Jeux panaméricains 2019. L'athlète suivant sur le *classement de discipline* concerné sera nommé. La nomination des athlètes de canoë du classement en simple devra inclure une considération des exigences concernant les athlètes de gauche et de droite afin de participer aux épreuves C2.
- b. Tous les substituts doivent être soumis au COC le 24 juin 2019 afin d'être inscrits comme substituts. S'il n'y a aucun substitut sur la liste soumise au COC, en cas de blessure, aucun athlète ne sera autorisé en remplacement.



**CANOE KAYAK
CANADA**

It's Who *We* Are.
C'est *Notre* Nature.

E. Inscriptions

- a. Les inscriptions finales seront approuvées par l'EC lors de la réunion technique des Jeux panaméricains.